



SONATUR

Société d'Etat Régie
par la loi n°25/99/AN
du 16 novembre 1999
Créée par décret N°97-
26/PRES/ PM/MIHU
du 13 octobre 1997
RCCM : BF OUA2001 B 657
IFU : 00003223T

Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains

Ouagadougou, le **08 AOUT 2025**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La SONATUR informe l'ensemble du public que la Société est victime d'usurpation d'identité par des individus mal intentionnés qui créent de fausses pages Facebook et des sites web frauduleux, dans le but de proposer de prétendues souscriptions en ligne à la vente de parcelles.

Nous tenons à rappeler avec insistance que la SONATUR ne mène actuellement aucune opération de vente ou de souscription via les réseaux sociaux ou par toute autre plateforme non officielle.

Aussi, pour toutes informations, veuillez contacter directement nos services aux numéros suivants :

Ouagadougou : 25 30 17 73/74 ; 70 67 00 97 ; 77 00 13 49.

Bobo-Dioulasso : 20 97 01 41 ; 70 70 42 21 .

Nous appelons donc la population à faire preuve de vigilance accrue et recommandons avant toute opération de contacter immédiatement nos services compétents aux numéros ci-dessus.

La SONATUR a d'ores et déjà engagé des actions contre ces individus ou groupes impliqués dans ces activités frauduleuses.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour faire barrage à ces pratiques illégales qui causent d'énormes préjudices aux braves populations.



S.E. au capital de
3.000.000.000 F CFA
1525 Avenue Kwamé
N'Krumah
03 BP 7222
Ouagadougou 03
Tél : (226) 25 30 17 73
Tél : (226) 25 30 17 74
Fax : (226) 25 31 87 19
E-mail : sonatur@fasonet.bf
Web : www.sonatur.org